

SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DE CHAMBERY

(S.M.A.C.)

Extrait du registre des délibérations

Délibération N° : 2024-01-02

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à 9h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambéry s'est réuni à la Direction des politiques territoriales, 4 rue du Château à Chambéry, sous la Présidence de séance de Monsieur Gilbert GUIGUE.

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

Objet :
Nomination du représentant titulaire de Grand Chambéry au comité syndical suite à la modification des vice-présidences de la communauté d'agglomération,

Etaient présents :

- | | |
|--------------------|------------------------------------|
| - Gilbert GUIGUE | (Titulaire, Conseil départemental) |
| - Franck MORAT | (Titulaire, Conseil départemental) |
| - François MOIROUD | (Titulaire, Conseil départemental) |
| - Claudine BONILLA | (Titulaire, Conseil départemental) |
| - Sandra FERRARI | (Titulaire, Grand Chambéry) |
| - Jimmy BAABAA | (Titulaire, Grand Chambéry) |

Secrétaire de séance :

- Claudine BONILLA

1

Le Comité syndical a été légalement convoqué le 20 mars 2024

Monsieur le Président expose qu'il convient de procéder à la nomination de Mme Sandra FERRARI en tant que titulaire du comité syndical du SMAC.

LE COMITE SYNDICAL,

VU les articles L2121-21 et L2121-33 du code général des collectivités territoriales

VU la délibération du Conseil communautaire de Grand Chambéry, du 21 décembre 2023, approuvant à l'unanimité l'actualisation des représentants dans les organismes extérieurs, suite à la modification de ses vice-présidences,

Certifiée exécutoire par le Président

du SMAC compte tenu de la réception

en Préfecture et l'affichage au siège du Syndicat le

Considérant le départ de M. FRESSOZ, titulaire du comité syndical du SMAC,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Approuve à l'unanimité la nomination de Mme Sandra FERRARI en tant que titulaire du comité syndica du SMAC, suite à l'actualisation des représentants de Grand Chambéry dans les organismes extérieurs, du 21 décembre 2023, et le départ de M. FRESSOZ.

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

POUR 6

Délibération N° :
2024-01-02

Pour extrait conforme,

Le 26 mars 2024,

Le Président
GILBERT GUIGUE

#signature1#